

1. ADRESSE DE L'HABITATION (ou DE L'IMMEUBLE ou DU LIEU) concerné par la souscription de contrat d'abonnement

Commune :		Code postal :
N° :	Rue :	Pt conso n° :
Complément d'adresse :		
N° immeuble :		N° logement / appartement :

2. CONTRACTANT = REDEVABLE = ADRESSE D'ENVOI DES FACTURES (si vous n'êtes pas l'occupant, complétez le 4.)

Agissant en qualité de : propriétaire locataire autre :
 si vous n'êtes pas propriétaire, précisez les coordonnées de votre propriétaire au 4. succession ou ayant droit (poursuite abonnement initial, pas de frais d'ouverture)

Cas 1 : vous êtes un particulier

<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	NOM :	Prénom :
Né(e) le :	à	N° fiscal :

Le cas échéant, cocontractant :

<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	NOM :	Prénom :
Né(e) le :	à	N° fiscal :

Adresse = adresse d'envoi des factures

N° :	Rue :
Complément d'adresse :	
Code postal :	Commune :

Coordonnées : (recommandé en cas de problème : fuites,...)

Téléphone fixe :	Téléphone mobile :
e-mail :	

Cas 1.b : indivision

Libellé de l'indivision :
Représentée par (joindre le justificatif) : compléter nom et coordonnées du représentant dans « Cas 1 »

Cas 2 : vous n'êtes pas un particulier

<u>Nature juridique :</u>	<input type="checkbox"/> Collectivité territoriale / EPL / EPS	<input type="checkbox"/> Copropriété*
<input type="checkbox"/> Société	<input type="checkbox"/> État ou organisme d'État	<input type="checkbox"/> Association*
<input type="checkbox"/> Artisan / Commerçant / Agriculteur	<input type="checkbox"/> CAM / CAF / Caisse complémentaire	<input type="checkbox"/> Autre :
Raison sociale ou libellé :		
SIRET (obligatoire sauf *) : (14 chiffres) _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _		
*n° RNA (Répertoire National des Associations) : ou n° immatriculation copropriété		

Libellé exact du redevable (à faire figurer sur les factures d'eau) :

--

Adresse d'envoi des factures :

N° :	Rue :
Complément d'adresse :	
Code postal :	Commune :

Contact : (obligatoire)

Téléphone :	e-mail :
-------------	----------

3. OCCUPANT (si différent du redevable décrit au 2.)

<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	NOM :	Prénom :
Téléphone :	e-mail :	

4. PROPRIÉTAIRE (si différent du redevable décrit au 2.)

<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.	NOM :	Prénom :
N° :	Rue :	
Complément d'adresse :		
Code postal :	Commune :	
Téléphone :	e-mail :	

5. RELEVÉ DU COMPTEUR D'EAU effectué lors de l'état des lieux d'entrée / ou lors de l'acquisition du bien

P.CONS n°	N° de série du compteur :
Date du relevé :	index : (chiffres noirs) <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

6. CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT D'ABONNEMENT**Le branchement d'eau dessert : COCHER LA CASE**

- une maison individuelle à usage d'habitation
 un immeuble collectif à usage d'habitation
→ le présent contrat concerne :
 le compteur principal (général) de l'immeuble
 un compteur secondaire (divisionnaire)
 un immeuble à usage de bureaux ou commerce
 un jardin / espace vert (usage d'arrosage)
 un usage agricole de type élevage (parc - bâtiment élevage)
 un autre usage agricole : précisez :
 une autre activité : précisez l'activité :
.....

Mode d'assainissement : COCHER LA CASE

- Assainissement collectif** (La propriété est desservie par un réseau d'assainissement collectif)
 Assainissement non collectif (La propriété n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif et relève du SPANC ; elle est équipée d'une installation d'assainissement non collectif)
 Sans assainissement (usage d'arrosage ou usage agricole)

7. PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Particuliers : copie de la carte d'identité + copie acte de propriété ou bail/contrat de location

Professionnels : copie de l'extrait Kbis daté de moins de 3 mois + copie acte de propriété ou bail/contrat commercial

8. SIGNATURE DU CONTRAT D'ABONNEMENT

<input checked="" type="checkbox"/> Je reconnais avoir pris connaissance et accepter le Règlement du Service Public de l'Eau Potable, et le Règlement du Service Public de l'Assainissement Collectif <u>ou</u> le Règlement du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC). <input checked="" type="checkbox"/> Je reconnais avoir pris connaissance des tarifs en vigueur, notamment des frais d'accès au service, et des informations générales précontractuelles, annexés à ce formulaire.		
Date d'exécution du contrat : <input type="checkbox"/> Je demande l'exécution immédiate du service pour en assurer la continuité. <input type="checkbox"/> Je demande l'exécution à compter du		
Date, lieu et signature de l'abonné entrant :		
	<i>Contractant</i>	<i>Cocontractant</i>
Date et lieu :	A :	Le :
	<input type="checkbox"/> complété au guichet d'accueil du service Eau Assainissement	
Mention manuscrite « bon pour accord » :		
Nom, Prénom, qualité :		
Signature :		



En cas de déménagement, veillez à informer la Communauté d'Agglomération de votre départ et à demander la résiliation de votre contrat d'abonnement (formulaire à télécharger sur www.meusegrandsud.fr).
En l'absence de démarche de votre part, l'abonnement se poursuivra et les factures continueront de vous être adressées et seront dues.

PAIEMENT DE VOS FACTURES D'EAU OPTEZ POUR LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

(cocher la case de votre choix, et **joindre un R.I.B.**)
(un mandat SEPA vous sera adressé pour signature)

- Je demande** (Nous demandons) le prélèvement automatique à l'échéance (SEMESTRIEL)
 Je demande (Nous demandons) le prélèvement automatique MENSUEL

INFORMATIONS GÉNÉRALES PRÉCONTRACTUELLES (article L.111-1 et suivants du Code de la Consommation)**IDENTITÉ DU SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse (ou Meuse Grand Sud) - Direction du Cycle de l'eau - Régies Eau Assainissement // SIREN 200 033 025 // APE(NAF) 8411Z // ✉ 12 rue Lapique - BP 60559 - 55012 BAR-LE-DUC CEDEX // ☎ 03.29.79.56.10 // e-mail : contact.eau@meusegrandsud.fr // www.meusegrandsud.fr

CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE

Le Service Eau Assainissement de la Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse a pour missions :

- **Eau potable** : prélèvement, traitement, transport et distribution d'eau potable ;
- **Assainissement collectif** : collecte, transport et traitement des eaux usées avant rejet au milieu naturel ;
- **Assainissement non collectif** : contrôle des installations d'assainissement non collectif.

TARIFS

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil Communautaire et communiqués lors de la souscription du présent contrat. Ils sont également disponibles sur www.meusegrandsud.fr et sur demande auprès du Service Eau Assainissement (coordonnées ci-dessus). Les redevances Agence de l'Eau sont fixées par le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau.

FACTURE D'EAU (ET D'ASSAINISSEMENT)

La facture d'eau (et le cas échéant d'assainissement collectif) se compose de :

1. **une partie « DISTRIBUTION DE L'EAU »** comprenant :
 - une part fixe (abonnement) ;
 - une part variable proportionnelle à la consommation (redevance d'Eau) ;
2. **une partie « COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES »** comprenant :
 - une part fixe (abonnement) ;
 - une part variable proportionnelle à la consommation (redevance d'Assainissement collectif) ;
3. **une partie « ORGANISMES PUBLICS »** comprenant les redevances ou contre-valeurs suivantes, proportionnelles à la consommation d'eau, et reversées à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie :
 - ↳ concernant la **partie « DISTRIBUTION DE L'EAU »** :
 - Prélèvement sur la ressource en eau ;
 - Consommation d'eau potable ;
 - Performance des réseaux d'eau potable ;
 - ↳ concernant la **partie « COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES »** :
 - Performance des systèmes d'assainissement collectif.

En savoir plus sur l'Agence de l'Eau Seine-Normandie : www.eau-seine-normandie.fr.

CONDITIONS ET MODALITÉS DE RÉTRACTATION

Lorsque le contrat est conclu à distance (par courrier, téléphone ou sur www.meusegrandsud.fr), l'utilisateur dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation. Pour ce faire, l'utilisateur en informe le Service Eau Assainissement de la Communauté d'Agglomération en lui adressant une déclaration sur papier libre exprimant sa volonté de se rétracter, en précisant le service concerné (souscription d'abonnement). Il n'a pas à motiver sa décision.

Pour assurer la continuité du service et éviter une interruption dans la fourniture d'eau, l'utilisateur peut demander expressément l'exécution anticipée du contrat.

Cependant, l'utilisateur qui souhaite exercer son droit de rétractation, alors que l'exécution du contrat a commencé, sera tenu au paiement des montants correspondants au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter (date du contact direct, mail ou cachet de la poste faisant foi).

CONDITIONS ET MODALITÉS DE RÉSILIATION

L'abonné peut demander à tout moment la résiliation de son contrat d'abonnement. Pour ce faire, l'utilisateur adresse au Service Eau Assainissement un formulaire de résiliation dûment complété et signé. Une facture de solde sera établie à l'abonné sortant au regard de l'index relevé, et le nouvel occupant deviendra le nouveau titulaire de l'abonnement.

En cas de litige sur la date et/ou de l'index de la consommation relevée en sortie des lieux, un document justificatif sera à fournir au Service Eau Assainissement (état des lieux, actes de vente...).

MÉDIATEUR

En cas de différend au cours de l'exécution du contrat, après avoir épuisé les voies de recours internes du service, tout usager ou ayant droit du service peut saisir par écrit le Médiateur de l'Eau de la Communauté d'Agglomération à l'adresse suivante :

✉ Médiation de l'Eau - BP 40 463 - 75366 PARIS Cedex 08 - En savoir plus sur la médiation de l'eau : www.mediation-eau.fr.

Tarifs Eau Assainissement 2025

Parts proportionnelles à la consommation d'eau

Redevance ou contre-valeur	Tarif € HT / m3	TVA	Montant TVA	Tarif € TTC / m3
Distribution de l'eau potable				
Eau	2,492 €	5,5%	0,137 €	2,629 €
Assainissement collectif (collecte et traitement des eaux usées)				
Assainissement collectif	2,008 €	10,0%	0,201 €	2,209 €
Organismes publics				
▶ Distribution de l'Eau potable				
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	0,076 €	5,5%	0,004 €	0,080 €
Consommation d'eau potable (Agence de l'Eau)	0,460 €	5,5%	0,025 €	0,485 €
Performance des réseaux d'eau potable (Agence de l'Eau)	0,017 €	5,5%	0,001 €	0,018 €
▶ Assainissement collectif				
Performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau)	0,027 €	10,0%	0,003 €	0,030 €
Total Distribution de l'eau potable + Assainissement collectif + Organismes publics				
TOTAL Distribution de l'eau + Assainissement collectif	5,080 €		0,371 €	5,451 €

Parts fixes (abonnements)

Service / Abonnement	Diamètre compteur	Tarif € HT / mois	TVA	Montant TVA	Tarif € TTC / mois	Tarif € TTC / an
Distribution de l'eau potable						
Abonnement Eau	15 mm	3,50 €	5,5%	0,19 €	3,69 €	44,31 €
Abonnement Eau	20 mm	3,90 €	5,5%	0,22 €	4,12 €	49,37 €
Abonnement Eau	25 mm	4,80 €	5,5%	0,26 €	5,06 €	60,77 €
Abonnement Eau	30 mm	6,20 €	5,5%	0,34 €	6,54 €	78,49 €
Abonnement Eau	40 mm	7,50 €	5,5%	0,41 €	7,91 €	94,95 €
Abonnement Eau	≥ 50 mm	contacter le service	5,5%		contacter le service	contacter le service
Assainissement collectif (collecte et traitement des eaux usées)						
Abonnement Assainissement collectif		1,95 €	10,0%	0,195 €	2,15 €	25,74 €
Total Distribution de l'eau potable + Assainissement collectif						
TOTAL Abonnement Eau + Abonnement Assainissement collectif	15 mm	5,45 €		0,39 €	5,84 €	70,05 €

Frais

Frais	Tarif HT	TVA	Tarif TTC
Frais d'accès au service (ouverture de contrat d'eau) (branchement d'eau déjà en service)	32,00 €	10,0%	35,20 €
Frais de (re)mise en service de branchement d'eau (y compris frais d'accès au service)	45,00 €	10,0%	49,50 €



Comment payer votre facture d'eau ?

- **par prélèvement automatique à l'échéance** (prélèvement en seule fois du montant global de votre facture semestrielle)
- **par prélèvement automatique mensuel**
- **par internet (par carte bancaire)** en vous connectant à votre **espace abonné** (disponible pendant 45 jours, à compter de la date de la facture)
- **par virement** sur le compte bancaire du TRESOR PUBLIC (**indiquer les références de la facture**)
IBAN : FR37 3000 1001 72C5 5400 0000 095
BIC : BDFEFRPPCCT
- **auprès d'un buraliste** ou partenaire agréé* **en espèces** (dans la limite de 300 €) ou **par carte bancaire muni de votre facture avec QR-Code**
* liste consultable sur <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>
- **par chèque bancaire ou postal à libeller à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC** (joindre le talon détachable de la facture) et **à adresser uniquement au :**
 - Centre d'encaissement des finances publiques
35908 RENNES Cedex 9
- **par TIP SEPA** : talon détachable de la facture à dater et signer et **à envoyer accompagné d'un RIB au :**
 - Centre d'encaissement des finances publiques
35908 RENNES Cedex 9

Optez pour la tranquillité Optez pour le prélèvement automatique semestriel ou mensuel

Comment souscrire ?

Envoyez la présente demande à la Direction du Cycle de l'eau accompagnée d'un relevé d'identité bancaire (R.I.B.) au format IBAN BIC.

A SAVOIR

AUCUN REGLEMENT (chèque, espèces, TIP, ou carte bancaire) **NE PEUT ETRE FAIT AU SERVICE EAU ASSAINISSEMENT 35 rue du Docteur Nève à BAR LE DUC.**

Pour toute question sur vos paiements l'organisme en charge des encaissements est le **SERVICE GESTION COMPTABLE (SGC)** de Bar-le-Duc situé 24 avenue du 94^{ème} R.I. (Trésorerie)

Contacts par téléphone au 03.29.79.23.01 ou par mail à : sgc.bar-le-duc@dgifp.finances.gouv.fr



Demande de prélèvement automatique A L'ECHEANCE (SEMESTRIEL) ou MENSUEL

Joindre un R.I.B. (Un mandat SEPA vous sera adressé pour signature)

NOM Prénom :		
Coordonnées :	tél :	email :
Adresse concernée :	n° + rue :	
	CP + Commune :	
N° contrat concerné :		
(cocher la case de votre choix)	<input type="checkbox"/> Demande le prélèvement automatique à l'échéance (SEMESTRIEL) <input type="checkbox"/> Demande le prélèvement automatique MENSUEL	